



L'assemblée Générale de l'APEL du collège et Lycée La Mennais

A l'attention des parents,

En choisissant d'inscrire votre enfant au Collège et Lycée LA MENNAIS, vous avez accepté de vous acquitter de votre cotisation annuelle de l'APEL CLM. Chaque famille en est un membre actif et dispose d'un droit de vote lors des assemblées.

Aussi, nous vous invitons à participer nombreux à :

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL le mardi 9 septembre 2025 à 17h dans la salle D01 du Collège – Lycée La Mennais

L'ordre du jour sera le suivant :

AGO de rentrée

- 1 Présentation du rapport de gestion du CA de l'année écoulée,
- 2 Présentation des Bilans moral et financier
- 3 Vote du budget prévisionnel
- 4 Renouvellement des membres sortants

CA de rentrée

- 1 Tenue du CA renouvelé
- 2 Validation du précédent CR
- 3 Présentation de la situation financière de l'APEL
- 4 Renouvellement des membres du bureau

Nous comptons sur votre participation.

Corinne BERTY
Présidente de l'APEL du CLM

✂-----
Je donne procuration à M., Mme, Melle (NOM et Prénom)
Parent de l'élève (NOM et Prénom)
en classe de : pour agir et voter en mes lieu et place.
(Joindre obligatoirement une copie de votre pièce d'identité)

Signature obligatoire pour les procurations